



SYNTHESE

Le conseil municipal s'est réuni le 27 décembre 2011 sous la présidence de Monsieur RAILLARD Jean Luc.

Secrétaire : M. Albert SIVADE
- **Excusés : M. Michel LAMONTRE**

I. D.P.U

Le Conseil Municipal ne préempte pas sur un pavillon situé à Semoutiers ZP 52, 20 ares.

II. COMMUNAUTE D'AGGLO

Le Conseil municipal ayant reçu de nouveaux éléments à l'unanimité refuse la transformation de la Communauté de Communes du Pays Chaumontais en Communauté d'Agglomération et souligne qu'il lui semble indispensable que le « projet » soit revu dans son ensemble.

III. REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Le coût annuel demandé à la commune est de 49 230 € pour 2012 (48240 € pour 2011). Après discussion la redevance passe de 88 € à 89 € annuel par personne, les résidences secondaires 120 €.

Le Conseil Municipal rappelle les dispositions déjà prises les années antérieures, à savoir :
- lors d'un départ ou d'une arrivée dans la commune en cours d'année la redevance sera calculée de la façon suivante :

montant de la redevance par habitant x nombre de mois de présence : 12

- Tout mois commencé sera dû entièrement (à l'arrivée comme au départ). La redevance sera appelée par trimestre.

III. QUESTIONS DIVERSES

- Contribution due par la commune au service départemental d'incendie et de secours pour 2012 est de 22723 € ;
- Un arrêté municipal sera pris afin de sécuriser les bois communaux **les jours de chasse** afin d'éviter à certains véhicules de traverser ces derniers
- la permanence pour les inscriptions sur la liste électorale aura lieu **le samedi 31 décembre 2011 de 18 h 00 à 19 h 00.**
- Vœux **vendredi 6 JANVIER 2012 A 19 heures.**
- Repas des aînés le **samedi 17 mars 2012**